

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 3 JUIN 1873.

---

Crédit spécial de 200,000 francs au Ministère de l'Intérieur (').

---

### RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (\*), PAR M. DE BRIEY.

---

MESSIEURS,

Le crédit spécial de 200,000 francs que le Gouvernement sollicite aujourd'hui de la Législature a pour but de faciliter la participation de la Belgique à l'exposition qui aura lieu à Philadelphie en 1876, et de contribuer ainsi au développement de nos relations commerciales et industrielles avec le nouveau monde.

Si l'on compare le chiffre du crédit demandé avec celui des sommes dépensées pour les expositions de Londres, de Paris et de Vienne, il paraîtra relativement peu élevé.

L'exposition universelle de Londres en 1862 a coûté à la Belgique fr.	553,000
Celle de Paris en 1867. . . . .	790,000
Et celle de Vienne en 1873 . . . . .	546,000

La progression constante du nombre d'exposants qui ont participé aux diverses expositions données depuis l'origine de cette institution semble indiquer que ces grandes manifestations de la pensée humaine sous ses formes les plus directes ont entièrement passé dans nos mœurs.

La Belgique comptait 510 exposants à l'exposition de Londres de 1851 qui en est le point de départ; 697 exposants participèrent à celle de Paris en 1855; 725 à celle de Londres en 1862; et, plus de 1,500 exposants se firent inscrire pour l'exposition de Paris de 1867.

Pour ce qui concerne l'exposition de Philadelphie dont il s'agit aujourd'hui,

---

(') Projet de loi, n<sup>o</sup> 116.

(\*) La section centrale, présidée par M. TACK, était composée de MM. SHOLDERS, T'SERSTEVENS, VAN ISEGHEM, KIRBYN DE VOLKALSBEEK, DE BRIEY et LAMBERT.

il importe de remarquer qu'il s'agit pour notre pays. non-seulement de resserrer les bonnes relations commerciales déjà existantes entre la Belgique et l'Amérique du Nord. mais d'étendre encore le cercle de ces relations aux contrées de l'Ouest qu'un vaste réseau de chemin de fer relie depuis ces dernières années aux provinces du Nord et que leur participation à l'exposition de Philadelphie va mettre à même d'apprécier les produits et les ressources industrielles de l'Europe.

#### EXAMEN EN SECTIONS

Les première, deuxième et troisième sections ont adopté le projet de loi, sans observation.

La quatrième section l'adopte également, mais elle estime que le chiffre de 20,000 francs porté à l'art. 9 du projet de budget des évaluations pour dépenses imprévues est assez élevé.

La 5<sup>e</sup> section est d'avis que le chiffre du crédit sollicité est peu élevé eu égard à ce qui a été fait pour les expositions précédentes et à l'intérêt majeur qu'à la Belgique de faire connaître ses produits sur le grand marché de l'Amérique.

Le projet est adopté par cette section.

La 6<sup>e</sup> section l'adopte également sans observation.

La section centrale, après avoir examiné le budget des évaluations et discuté chacun de ses articles, estime qu'il y a lieu d'adjoindre à la commission mentionnée à l'art. 6 du projet de budget deux ingénieurs de l'État chargés d'étudier les inventions et procédés mécaniques ou autres appliqués plus spécialement en Amérique et qui pourraient utilement être introduits en Belgique, dans l'intérêt des travaux publics aussi bien que de l'industrie nationale.

Elle a adopté le projet de loi à l'unanimité de ses membres.

*Le Rapporteur,*

DE BRIEY.

*Le Président,*

P. TACK.